

SELARL F.D.A (FALLION – DUBREUIL), avocats

56 Place de l'Hôtel de Ville 74130 BONNEVILLE

Tél : 04.50.97.21.81

fallion-dubreuil@wanadoo.fr

**Vente aux enchères publiques
à LA ROCHE SUR FORON (74)
d'un appartement de 72,32 m²,
avec cave et garage fermé**

**Mise à prix : QUATRE-VINGT QUINZE MILLE
EUROS (95.000 €), frais en sus**

Le JEUDI 30 JUIN 2022 à 14 h 00

A l'audience du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières du **Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74)**, au Palais de Justice, 18 Quai du Parquet.

A la requête de la **BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES**, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants et du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 605.520.071, dont le siège social est sis 4, Boulevard Eugène Deruelle 69003 LYON,

agissant poursuites et diligences de son Directeur Général domicilié ès-qualités audit siège, ayant pour avocat constitué la SELARL F.D.A (FALLION – DUBREUIL), agissant par Me Emmanuel DUBREUIL, son co-gérant en exercice.

Désignation des biens

Sur la commune de **LA ROCHE SUR FORON (74800)**, au 291 avenue de la Bénite Fontaine , coté jardins, dans un ensemble immobilier en copropriété, cadastré section **AD** sous les numéros **613 – 615 – 616 – 620 – 626 - 611** pour une contenance totale de 73a 78ca, les lots suivants :

- **N° 212** : une cave,
- **N° 244** : un appartement de 72,32 m² au 1^{er} étage, se composant d'une entrée, d'un séjour ouvrant sur un balcon, d'une cuisine équipée ouverte, d'un dégagement desservant un débarras, d'un WC, d'une salle de bains, et de deux chambres
- **N° 341** : un garage

Occupation : A la date du PV de description, les lieux étaient occupés par le débiteur saisi.

Le tout plus amplement décrit au PV de description dressé par Maître Jean-Marie HUGON, huissier de justice, le 2 décembre 2021, annexé au cahier des conditions de la vente.

Syndic : La société **Foncia**, sise 10 rue des amoureux 74100 Annemasse.

Visite : Par huissier, **le vendredi 10 juin 2022 de 11 heures à 12 heures**

Enchères : (articles R.322-40 et R.322-41 du Code des Procédures Civiles d'Exécution) : elles ne seront reçues que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE (74), porteur d'un chèque de banque de **9.500,00 €** ou d'une caution bancaire irrévocable.

Renseignements :

1. **Au greffe du TJ de BONNEVILLE** (Tél : 04.50.25.48.00), où chacun peut prendre connaissance du cahier des conditions de la vente déposé le 7 janvier 2022 et du PV de description y annexé (RG N° 22/00027)

2. **Au cabinet de la SELARL F.D.A. (FALLION-DUBREUIL**, avocats et sur

<https://avoventes.fr/cabinet/fda-fallion-dubreuil-bonneville>

Fait et rédigé à BONNEVILLE, le 6 mai 2022

SELARL F.D.A

